Questions orales

LA PRÉSENCE DU PREMIER MINISTRE LORS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au vice-premier ministre. Peut-il donner à la Chambre l'assurance que le premier ministre, qui revient ce soir au Canada, sera présent demain lors de la période des questions pour répondre des calamités que le vice-premier ministre lui-même a infligées au gouvernement?

M. le Président: À l'ordre. Cela ne ressemble guère à une question supplémentaire, le député le sait bien. A-t-il une question supplémentaire?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, je peux renvoyer la balle au député en lui demandant si le très honorable chef de l'opposition sera là, car il n'est pas là aujourd'hui.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS DE BOIS D'OEUVRE À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS—LA MENACE DES DROITS COMPENSATEURS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre du Commerce extérieur. J'aimerais également donner l'assurance au vice-premier ministre que notre chef va être à la Chambre, comme il y a été toute la semaine. Le ministre du Commerce extérieur vient de déclarer publiquement son intention de prendre des contre-mesures à l'endroit des États-Unis s'ils adoptent des droits compensateurs dans la question du bois d'oeuvre.

J'aimerais demander au ministre du Commerce extérieur ce qu'il veut dire. Quelles autres mesures envisage-il maintenant? Quelles autres initiatives entend-il prendre pour défendre nos entreprises de bois de sciage? Quel changement de politique estil en train d'annoncer?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je puis informer le député que si effectivement les Américains adoptent des droits compensateurs, le Canada aura droit à une indemnisation dans le cadre du GATT, et nous emprunterons certainement cette voie.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, nous sommes parfaitement au courant de cela, mais telle n'est pas la déclaration qu'on attribue au ministre. Il a dit qu'il projette de prendre d'autres mesures en réponse à tout geste compensateur posé par les États-Unis. Nous aimerions savoir quelles sont ces mesures, et si cela représente un changement fondamental de politique par rapport à la position antérieure, qui consistait à dire que le gouvernement négocierait toutes les causes de friction dans le cadre de négociations générales de libre- échange. Est-ce que maintenant la politique a changé? Est-ce que nous allons nous occuper de ces causes de

friction une par une, secteur par secteur? Est-ce que cela constitue maintenant un changement fondamental de la position du gouvernement?

a (1420)

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, il n'y a pas de changement fondamental de politique gouvernementale. Pour rassurer le député, je puis l'informer que mon collègue le ministre d'État aux Forêts et moi rencontrons tous les ministres provinciaux du Commerce et des Forêts ce soir, à l'hôtel Constellation de Toronto. Nous allons examiner la question des mesures compensatrices que les producteurs américains pourraient introduire contre les Canadiens. Nous croyons à la pleine participation des provinces avant toute décision.

L'ADMINISTRATION

L'ANCIEN MINISTRE—LE PRÉSUMÉ CONFLIT D'INTÉRÊTS—LE RÔLE DU COMITÉ

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il a sans doute appris que les ministériels qui siégeaient au comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure ont rejeté les deux motions . . .

M. Hnatyshyn: Règlement.

M. Rodriguez: ... concernant le conflit d'intérêts en question ...

M. Clark (Yellowhead): Règlement.

M. Rodriguez: . . . et les lignes directrices relatives aux conflits d'intérêts. Que propose le vice-premier ministre pour permettre à la Chambre d'étudier le conflit d'intérêts dont l'exministre s'est rendu coupable et les lignes directrices relatives aux conflits d'intérêts?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Sans doute devrais-je savoir ce qui s'est passé aujourd'hui au comité comme le dit le député. Il a, je crois, laissé entendre que je n'étais pas au courant. Pour ce qui est du renvoi de cette question à un comité, et des accusations du député, la chose est parfaitement possible comme je n'ai cessé de le répéter toute la semaine.

Le député devrait prendre garde de ne pas lancer d'accusations et avoir la décence d'attendre les résultats de l'enquête.

ON DEMANDE QUE LE COMITÉ SOIT SAISI DU RAPPORT DE L'ENQUÊTEUR

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, vu la réponse qu'il vient de donner, le vice-premier ministre peut-il nous assurer que le rapport de cet enquêteur impartial sera renvoyé au comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure?